



Travail de réadaptation avec les condamnés à l'extérieur des prisons

Rédigé par **Luisa Ravagnani**,
équipe d'experts du RAN.

Radicalisation Awareness Network
RAN 

Travail de réadaptation avec les condamnés à l'extérieur des prisons

Ce document est également disponible en allemand et en ligne à l'adresse

https://ec.europa.eu/home-affairs/networks/radicalisation-awareness-network-ran/publications_en

La version d'origine est en anglais.

AVIS JURIDIQUE

Bien que le présent document a été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© European Union, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

Ces dernières années, le nombre de personnes incarcérées pour des infractions liées au terrorisme et/ou considérées comme radicalisées (ou à risque de radicalisation) a incité les gouvernements à se pencher sur la nécessité d'un travail connexe sur la resocialisation. En raison des peines relativement courtes et des mesures non privatives de liberté imposées, la réinsertion dans la société des personnes radicalisées concerne (et continuera de concerner) de nombreux pays ⁽¹⁾. Dans l'UE, la plupart des condamnations liées au terrorisme concerne des terroristes djihadistes, et notamment plusieurs procès contre des femmes et des mineurs ayant rejoint Daesh en Irak et en Syrie. En outre, un nombre croissant d'individus revenant de zones de conflit et ayant été radicalisés vers la violence peuvent n'être condamnés à aucune peine de prison ⁽²⁾.

Ce document s'appuie sur les enseignements tirés dans le contexte de l'UE et est utile pour les praticiens de première ligne intervenant dans le cadre de la probation ou de sanctions et mesures appliquées dans la communauté (SMC), ainsi que pour les agents du travail de sortie et les agents de soutien communautaire et familial impliqués dans des programmes de réadaptation destinés aux délinquants extrémistes violents à l'extérieur des prisons.

Contexte, objectif et différences relatives aux délinquants au sein des prisons

Délinquants extrémistes violents purgeant leur peine à l'extérieur de la prison: contexte

De nombreux délinquants radicalisés ne resteront pas longtemps ou, dans certains cas, n'iront pas du tout en prison. Ils seront en effet condamnés à des travaux d'intérêt général ou à une peine avec sursis, situations comportant un risque potentiel accru de récidive ou de retour à des activités ou à des groupes extrémistes. En outre, en raison du nombre élevé de citoyens de l'UE encore présents dans des zones de conflit (comme la Syrie et l'Irak), le nombre de rapatriés devrait augmenter dans les années à venir ⁽³⁾. Ce scénario complexe nécessite l'organisation bien structurée de stratégies à long terme et de programmes de réadaptation visant à la prévention et à la lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) ⁽⁴⁾. Si le processus de radicalisation en milieu carcéral a été largement étudié ⁽⁵⁾, le domaine de la probation demeure peu étudié ⁽⁶⁾.

Les objectifs clés concernant les délinquants extrémistes violents peuvent être distingués entre objectifs généraux et spécifiques.

Les objectifs généraux sont les suivants:

- Assurer la sécurité et la sûreté
- Prévenir la récidive
- Soutenir les délinquants en leur proposant des mesures de réadaptation et de réinsertion dans la société

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- Prévenir la radicalisation d'autres personnes et/ou membres de leur famille
- Empêcher leur adhésion à des groupes terroristes existants

Les délinquants extrémistes violents sont susceptibles de faire face à des difficultés supplémentaires telles que la double stigmatisation (en tant que criminels **et** terroristes) et le manque de soutien de la part de la société à l'égard du **principe de la deuxième chance**⁽⁷⁾. Les gouvernements doivent expliquer clairement, à travers un forum public et des documents ad hoc, pourquoi la réadaptation de ces délinquants est la meilleure solution pour la société dans son ensemble.

⁽¹⁾ Europol, European Union Terrorist Situation and Trend Report (TE-SAT) 2020, p. 30.

⁽²⁾ OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration in Preventing and Countering Violent Extremism and Radicalization That Lead to Terrorism. A Guidebook for Policymakers and Practitioners in South-Eastern Europe, p. 12.

⁽³⁾ Europol, European Union Terrorist Situation and Trend Report (TE-SAT) 2020, p. 48.

⁽⁴⁾ Radicalisation Awareness Network (RAN), Rehabilitation Manual, p. 12.

⁽⁵⁾ Mulcahy et al., The radicalisation of prison inmates: A Review of the Literature on Recruitment, Religion and Prisoner Vulnerability, pp. 4-14.

⁽⁶⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), P&P, Dealing with radicalisation in a prison and probation context, p. 4; Cherney, The release and community supervision of radicalised offenders: issues and challenges that can influence reintegration, p. 1.

⁽⁷⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Article ex-post: Jeter des ponts, p. 4.

Cependant, des résultats positifs ne peuvent être attendus que si les interventions sont basées sur une évaluation personnalisée des risques et besoins de chaque cas et tiennent compte des intérêts et des besoins du délinquant, parallèlement à ceux de la communauté, dans le cadre d'une approche interinstitutionnelle.

Différences et similitudes entre les délinquants extrémistes violents au sein et à l'extérieur des prisons: besoins et défis

Tableau 1. Avantages et inconvénients de la gestion des délinquants extrémistes violents au sein et à l'extérieur des prisons

	Inconvénients	Avantages
Délinquants extrémistes violents incarcérés	<p>Le milieu carcéral (et les problèmes connus qui l'accompagnent) pourrait favoriser les voies de radicalisation ⁽⁸⁾.</p> <p>En fonction du régime de détention (dispersion, concentration ou combinaison des deux ⁽⁹⁾), les délinquants extrémistes violents pourraient être en mesure de radicaliser d'autres détenus (par exemple en pratiquant le prosélytisme).</p> <p>Les délinquants extrémistes violents peuvent s'attirer des admirateurs au sein de la prison, ce qui menace leur participation volontaire à des programmes de déradicalisation ou de désengagement.</p> <p>Si les délinquants extrémistes violents sont également des étrangers, ils peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires (comme la plupart des détenus étrangers «classiques») à leur admission aux activités pénitentiaires, aux programmes de réadaptation, à la probation ou à d'autres SMC (en raison, entre autres, du fait qu'ils sont susceptibles d'être renvoyés dans leur pays d'origine ou d'une défiance à l'égard de leur fiabilité).</p> <p>La motivation des délinquants extrémistes violents à suivre une voie de réadaptation peut traduire leur intérêt à faire se voir imposer des SMC plutôt que de terminer leur peine en prison.</p>	<p>Certains délinquants extrémistes violents peuvent voir le temps passé en prison comme un répit et une occasion de réfléchir à leur vie.</p> <p>Les délinquants extrémistes/radicalisés étant placés sous une surveillance permanente, le personnel pénitentiaire est en mesure d'identifier les éventuels signes de radicalisation.</p> <p>Un personnel interinstitutionnel peut initier le parcours de réadaptation dès le début de l'expérience carcérale et en suivre les progrès au quotidien.</p> <p>Les contacts des délinquants extrémistes violents avec des groupes radicalisés sont considérablement limités (le milieu carcéral restreint les contacts avec le monde extérieur).</p>
Délinquants extrémistes violents non incarcérés	<p>Les délinquants extrémistes violents ne sont pas surveillés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 par les agents de probation ou le personnel chargé de l'application des SMC.</p> <p>Les délinquants extrémistes violents peuvent facilement rester en contact avec d'autres délinquants extrémistes violents ou des groupes radicalisés via Internet ou d'autres modes de communication.</p> <p>Les délinquants extrémistes violents condamnés à aucune peine de prison mais directement à des SMC (ou n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation) risquent de sous-estimer la gravité de leurs comportements.</p> <p>Les délinquants extrémistes violents risquent de commettre de nouveaux crimes liés au terrorisme, ou des crimes de droit commun.</p> <p>Si les conditions liées aux SMC appliquées sont trop restrictives, il existe un risque sérieux que le délinquant soit rappelé et à nouveau incarcéré</p> <p>L'accès aux délinquants extrémistes violents qui ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire et leur implication dans la voie du désengagement sont difficiles.</p>	<p>Un personnel interinstitutionnel peut plus facilement rester en contact avec les familles et les réseaux sociaux des délinquants extrémistes violents.</p> <p>Les délinquants extrémistes violents peuvent éviter la double stigmatisation.</p> <p>Les délinquants extrémistes violents peuvent fournir des témoignages pertinents pour les stratégies de P/CVE et présenter des contre-discours ou des récits alternatifs efficaces devant des groupes cibles spécifiques ⁽¹⁰⁾.</p> <p>La réadaptation des délinquants extrémistes violents, qui vise une intégration sociale et fonctionnelle, recueille un niveau plus élevé de</p>

⁽⁸⁾ Basra, Neumann, Brunner, Criminal Pasts, Terrorist Futures: European jihadists and the new crime-terror nexus. 29.

⁽⁹⁾ RAN, Dealing with radicalisation in a prison and probation context, p. 7.

⁽¹⁰⁾ Counter narratives and alternative narratives, p. 4.

		<p>participation et de soutien (ou du moins, pas d'opposition ouverte) de la part de la société ⁽¹¹⁾.</p> <p>La participation d'individus extrémistes/radicalisés à des programmes de désengagement peut servir de point de départ positif vers un changement d'identité personnelle.</p>
Éléments en commun	<p>Le besoin d'une forte motivation personnelle à renoncer.</p> <p>Le soutien des proches et des liens sociaux positifs tout au long du parcours de réadaptation sont essentiels.</p> <p>La réintégration implique une déradicalisation (désengagement, distanciation cognitive).</p> <p>Le processus de réinsertion ne se termine pas le dernier jour de la peine de prison. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies de sortie qui tiennent compte du passage à l'indépendance des délinquants.</p> <p>Une approche interinstitutionnelle est la clé d'une réintégration stable ⁽¹²⁾.</p> <p>Les évaluations des risques/besoins doivent être adaptées au cas particulier du délinquant extrémiste violent.</p>	

Identifier différents groupes cibles parmi les délinquants extrémistes violents à l'extérieur des prisons

Remarques préliminaires

Préalablement à l'identification de ces différents groupes cibles, il convient de prendre en compte les points suivants.

1. La première étape vers un parcours de réadaptation réussi consiste à développer une relation de confiance avec les délinquants extrémistes violents.
2. Les délinquants extrémistes violents peuvent être influencés par des motivations idéologiques, non idéologiques ou mixtes. Ils n'ont pas nécessairement des besoins spécifiques par rapport aux autres types de délinquants. Certains facteurs criminogènes sont ceux que l'on retrouve chez les délinquants ordinaires (p. ex. isolement social, fréquentation de personnes asociales, éducation limitée, problèmes de drogue/d'alcool/de santé mentale et manque de soutien familial) ⁽¹³⁾. L'implication de criminels dans des organisations extrémistes peut souvent être opportuniste et intéressée plutôt qu'idéologique. En fait, les groupes terroristes s'appuient de plus en plus sur les délinquants déjà condamnés pour des infractions de droit commun ⁽¹⁴⁾.
3. S'attaquer de prime à bord aux croyances idéologiques n'est pas toujours optimal; s'intéresser aux motivations de la délinquance peut donner de meilleurs résultats. La détermination du moment et de la manière d'entreprendre un travail de distanciation cognitive des opinions extrémistes sera étayée par une analyse de l'histoire de la personne, de ses principales caractéristiques ⁽¹⁵⁾ et du contexte dans lequel l'extrémisme individuel est né.

Les délinquants extrémistes violents sont les acteurs les plus importants de tout processus de réadaptation. Des études connexes ⁽¹⁶⁾ ainsi que des travaux dans le domaine de la **recherche sur la rédemption** ⁽¹⁷⁾ indiquent que la prise de décision personnelle et une volonté sincère de changer d'identité sont vitales pour le succès du processus de réadaptation lui-même. Trouver un moyen d'inciter les délinquants à participer activement à leur parcours de réadaptation peut être le premier défi de la coopération interinstitutionnelle.

⁽¹¹⁾ Notamment, Pisiou, Radicalised and terrorist offenders released from prison: acceptance dans la communauté et au sein de la famille. 4.

⁽¹²⁾ UNODC, Handbook on the Management of Violent Extremist Prisoners, pp. 44-62; OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration in Preventing and Countering Violent Extremism and Radicalization, p. 80; Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Manuel de réhabilitation, p. 7.

⁽¹³⁾ Cherney, The release and community supervision of radicalised offenders: issues and challenges that can influence reintegration, p. 7.

⁽¹⁴⁾ Rushchenko, Terrorist recruitment and prison radicalization: assessing the UK experiment of 'separation centres', pp. 295-314.

⁽¹⁵⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Manuel de réhabilitation, pp. 17-19.

⁽¹⁶⁾ Hlavka et al., Exoffender accounts of successful reentry from prison. 4; Maruna et al., Looking-glass identity, p. 31.

⁽¹⁷⁾ Blumstein & Nakamura, Redemption in the presence of widespread criminal background checks, pp. 327-360; Curcio et al., Gender Differences, pp. 182-204.

Délinquants extrémistes violents non incarcérés pour différentes raisons: besoins et défis

Tableau 2 . Gestion des délinquants extrémistes violents à l'extérieur des prisons: actions pertinentes

Purgeant la dernière partie de leur peine hors du milieu carcéral	Directement condamnés à la probation ou à d'autres sanctions ou mesures appliquées dans la communauté	N'ayant fait l'objet d'aucune condamnation
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des besoins spécifiques au sexe et à l'âge. • Impliquer autant d'acteurs pertinents que possible dans le processus de réadaptation. • Impliquer les agents de probation et d'application des SMC dès que possible, ou au moins au cours des six derniers mois de la peine. • Coordonner le travail des gardiens de prison, des agents de probation et de SMC avec celui des agents du travail de sortie. • Recueillir des informations sur le passé des délinquants extrémistes violents et sur les éventuels facteurs de risque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des besoins spécifiques au sexe et à l'âge. • Impliquer autant d'acteurs pertinents que possible dans le processus de réadaptation. • Coordonner le travail des agents de probation et de SMC avec celui des agents du travail de sortie. • Évaluer si les délinquants extrémistes violents présentent un risque pour eux-mêmes ou pour la société. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des besoins spécifiques au sexe et à l'âge. • Recueillir/partager des informations sur leurs expériences à l'étranger, leur participation à des réseaux extrémistes et leur motivation personnelle à l'égard de l'extrémisme violent. • Comprendre les liens familiaux et sociaux et identifier les éventuels facteurs de risque actuels.

Une attention particulière doit toujours être portée sur:

- Les aspects liés au genre, à l'âge et au rôle joué dans les groupes extrémistes/terroristes;
- Tous les événements personnels importants potentiellement décisifs (avoir un enfant, trouver un emploi, se marier) et leur chronologie;
- La présence d'un but précis dans la vie de l'individu (fortement lié à un parcours de réadaptation réussi);
- Le type d'infraction commise (p. ex. actes de délinquance violents/non violents, à motivation idéologique/non idéologique);
- Le rôle de la famille et de la société.

La nécessité d'une approche interinstitutionnelle à long terme

Pourquoi une approche interinstitutionnelle peut-elle faire la différence?

Le fait pour un délinquant extrémiste violent en probation de se voir imposer des SMC ou de vivre dans un environnement social non carcéral peut jouer un rôle décisif. La responsabilité de poursuivre le travail commencé en prison, en probation ou dans un autre cadre, sur une base volontaire, incombe à différents organismes, organisations et communautés. La coopération entre les différentes parties prenantes doit commencer dès que possible afin d'éviter tout chevauchement des interventions ou de mettre en lumière un domaine d'intérêt crucial.

Tous les modèles existants de coopération interinstitutionnelle (même s'ils varient considérablement d'un pays à l'autre) suggèrent que les éléments fondamentaux d'un système de collaboration efficace ⁽¹⁸⁾ sont les suivants.

⁽¹⁸⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Article ex-post: Jeter des ponts, pp. 2-6.

1. Comprendre les outils d'évaluation de chacun et la signification des résultats obtenus.
2. Clarifier le rôle de chaque partenaire en fonction de ses tâches professionnelles spécifiques, favoriser un climat de confiance mutuelle et la motivation.
3. Partager les objectifs des stratégies appliquées et l'intérêt de les atteindre.
4. Initier, mettre en œuvre et assurer la continuité et la cohésion de la coopération entre les services pénitentiaires, de probation et de sortie.
5. Partager des informations pertinentes (il est nécessaire de faire la distinction entre les informations **classifiées** et **sensibles** : pour ces dernières, les partenaires devront développer un système de partage efficace).

Composition des réseaux interinstitutionnels

Des recherches ont montré ⁽¹⁹⁾ qu'il était préférable que les équipes interinstitutionnelles impliquent différents praticiens des domaines suivants.

1. Au niveau professionnel: Spécialistes de la P/CVE, travailleurs sociaux, conseillers psychologiques, conseillers religieux.
2. Au niveau institutionnel: système judiciaire, services pénitentiaires, services de probation, municipalités, forces de l'ordre, agences de renseignement, organisations de la société civile, écoles.
3. Environnement social: communautés, familles.

Lorsque les individus ne sont pas condamnés à des peines de prison ou ne font l'objet d'aucune condamnation, les services pénitentiaires ne sont pas impliqués, aussi l'implication du système judiciaire doit-elle être évaluée au cas par cas.

Les praticiens doivent participer à des programmes de formation et de renforcement des capacités périodiques et ponctuels, en raison des tâches très spécifiques qu'ils sont amenés à accomplir quotidiennement.

Le rôle spécifique de la famille

La famille, l'un des acteurs concernés mentionnés ci-dessus, joue un rôle crucial. Dans la mesure du possible, **les proches** et les membres de la famille devraient être impliqués dans le parcours de réadaptation, même si certains avantages et inconvénients (indiqués dans le tableau 3 ci-dessous) doivent être pris en compte.

⁽¹⁹⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Manuel de réhabilitation, p. 17; Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Article ex-post: Triple P, p. 5.

Tableau 3 : Familles de délinquants extrémistes violents: les pour et les contre de leur possible implication sur le chemin de la réintégration

Implication des familles	
Pour	Contre
<ul style="list-style-type: none"> • Il est plus facile de recueillir des informations utiles sur le caractère et la vie du délinquant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il peut être difficile de communiquer avec la famille en raison des barrières linguistiques.
<ul style="list-style-type: none"> • Grâce à l'intermédiation familiale, il est plus facile d'aider les délinquants à trouver un emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • La famille peut être suspicieuse et méfiante envers les autorités
<ul style="list-style-type: none"> • Pour les délinquants islamistes, la famille a tendance à jouer un rôle important, pour des raisons culturelles et religieuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de la famille peuvent avoir des difficultés à accepter l'implication du délinquant dans un contexte terroriste.
<ul style="list-style-type: none"> • Son implication dès le début du parcours permet de suivre les dynamiques qui régissent les relations entre le délinquant et les membres de sa famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains membres de la famille peuvent être incapables d'offrir une aide stable et efficace au délinquant.
<ul style="list-style-type: none"> • Peut aider le délinquant à maintenir/reconstruire des réseaux sociaux positifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • La famille elle-même peut être à l'origine de la radicalisation individuelle.
<ul style="list-style-type: none"> • Le soutien familial peut être une motivation pertinente pour une auto-transformation vers la renonciation. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'implication dans le parcours de réadaptation peut provoquer une détresse émotionnelle/psychologique chez les membres de la famille.

Bien que la famille puisse être un partenaire utile dans la coopération interinstitutionnelle ⁽²⁰⁾, certaines circonstances présentent un risque:

- Lorsqu'il est nécessaire de protéger le délinquant de sa famille (ou la famille du délinquant lui-même)
- Lorsque les membres de la famille ne sont pas disposés à participer au parcours de réadaptation (par exemple, en raison de la non-acceptation de l'implication du parent dans la dynamique du terrorisme);
- Lorsque des membres de la famille ont été menacés par le délinquant par rapport à une telle implication.

Dans ces cas, la création d'un réseau alternatif semble être la seule option.

Cependant, même lorsque la famille est prête à s'impliquer, certains problèmes insurmontables rendent son implication impossible:

- En cas de grande distance géographique entre le délinquant et sa famille;
- Lorsque le délinquant est soumis à une interdiction de visite aux membres de sa famille ou à ses proches;
- Lorsque les membres de la famille font face à des problèmes de drogue, d'alcool et de déviance (il est dans ce cas nécessaire, avant toute implication dans le processus de réintégration, de restaurer une dynamique familiale saine).

Une grande partie de la littérature disponible sur ce sujet insiste sur l'importance de l'implication de la société et de la communauté, bien que cette dimension puisse également présenter des inconvénients, aussi bien que des avantages. Dans tous les cas, une cartographie précise des ressources territoriales disponibles aidera les praticiens à identifier les autorités locales et représentants communautaires pertinents qu'il convient d'impliquer ⁽²¹⁾.

Quel doit être le fonctionnement d'une équipe interinstitutionnelle?

Lors de l'élaboration d'un programme de réadaptation pour les délinquants extrémistes violents à l'extérieur de la prison, il est essentiel que l'équipe interinstitutionnelle définisse clairement les buts et objectifs de la coopération, ainsi que les

⁽²⁰⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Article ex-post: Le rôle de la famille et de la société, pp. 5-6.

⁽²¹⁾ Forum européen pour la sécurité urbaine, PREPARE, p. 20.

indicateurs de succès et d'échec. Les principaux objectifs devraient être la prévention de nouveaux actes criminels et la réadaptation des délinquants extrémistes violents.

Les acteurs cherchant à atteindre ces objectifs doivent travailler sur:

- **La déradicalisation** (décrite comme un processus qui implique un désengagement comportemental et une distanciation cognitive, et conduit à ce que l'on appelle la **phase de sortie**);
- **Désengagement (comportemental).**

Ces deux objectifs ne sont pas nécessairement indissociables et ne doivent pas nécessairement suivre un ordre établi: ils peuvent être atteints à des moments différents. Le processus de réadaptation comporte plusieurs étapes, chacune d'entre elle étant indispensable pour atteindre l'objectif final: prévenir la récidive

Pratiques prometteuses

Plusieurs documents récents présentent un large éventail d'interventions prometteuses permettant de résoudre les difficultés rencontrées dans la lutte et la prévention contre l'extrémisme violent dans le cas de condamnés purgeant leur peine en dehors du milieu carcéral ⁽²²⁾. Ces pratiques utilisent les trois approches générales suivantes.

- Soutien psychologique (séances individuelles ou interventions de groupe).
- Soutien religieux et spirituel (les aumôniers impliqués dans le processus de déradicalisation doivent être formés à cette tâche).
- Soutien social (l'implication de la famille et des amis dans le processus de désengagement peut être utile - sous réserve des dispositions mentionnées précédemment. La présence d'un mentor externe peut contribuer à garantir que les conditions nécessaires sont en place pour bâtir une relation de confiance avec les **proches**.)

Bonnes pratiques existantes

Tableau 4. Principales approches de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en prison et dans le cadre de la probation

Principales catégories de bonnes pratiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent en prison et dans le cadre de la probation	
Formation destinée aux professionnels de première ligne	Ce type d'approche est le plus souvent utilisé dans le contexte de l'UE. Certaines caractéristiques peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre: la durée (de quelques semaines à plusieurs années), le contenu (spécifiquement axé sur un seul type d'extrémisme violent ou adoptant une perspective plus large), les experts impliqués et la méthodologie choisie (séances de formation plénières, groupes de travail, partage d'expériences, conférences ou séminaires nationaux et internationaux). Le principal objectif est d'offrir au public ciblé des outils utiles aux fins de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. La formation peut être centrée uniquement sur une action proposée (c'est le cas, en France, de la formation d'arbitres sur le terrain à la sensibilisation à la radicalisation islamiste violente en détention ou, en

⁽²²⁾ Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Collection d'approches et de pratiques; OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration, Annex 2.

	Norvège, de la formation de base des agents pénitentiaires) ⁽²³⁾ ou peut faire partie d'une stratégie plus large organisée en plusieurs niveaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.
Mobilisation / autonomisation de la communauté	Cette pratique nécessite un soutien solide des administrations locales et tire profit de la présence du réseau social du délinquant pour répondre à ses besoins spécifiques. Ce soutien peut être apporté à différents moments: au moment de la détention provisoire, avant la mise en liberté ou dans le cadre de la probation ou des SMC. Les approches interinstitutionnelles et les projets à long terme sont essentiels au succès (les Conférences de réseaux sociaux en Autriche en sont un bon exemple) ⁽²⁴⁾ .
Contre-discours et récits alternatifs ⁽²⁵⁾	Cette pratique adopte une double perspective (l'utilisation de contre-discours et de récits alternatifs) et utilise une évaluation au cas par cas pour déterminer laquelle de ces deux approches est la plus appropriée à l'égard du résultat souhaité: les récits alternatifs sont basés sur des histoires positives autour des valeurs sociales fondamentales telles que la tolérance, la liberté, l'ouverture et la démocratie; contre-discours remettent en question les idéologies à travers un certain nombre d'approches différentes (émotionnelles, théologiques, historiques, etc.). Un exemple intéressant en est la pratique autrichienne de la déradicalisation en prison ⁽²⁶⁾ .
Le modèle du mentorat	Cette pratique est basée sur la présence d'un proche participant au processus de réintégration. Sa relation avec le délinquant doit être fondée sur une relation de confiance mutuelle. Le proche participe activement à l'élaboration d'un programme visant à favoriser la réinsertion et à éviter la récidive. Ce proche peut provenir du réseau social du délinquant ou du bénévole. On citera par exemple la pratique d' inclusion mise en œuvre aux Pays-Bas ⁽²⁷⁾ .

Hormis les approches mentionnées ci-dessus, certaines pratiques sont spécifiquement conçues pour les interventions auprès des délinquants extrémistes violents en dehors de la prison. Ces pratiques abordent la question sous différents angles, comme indiqué ci-dessous.

1. Participation des délinquants au programme

Leur participation peut être volontaire ou obligatoire/basée sur une décision judiciaire.

- a) **Participation volontaire.** Les personnes qui ont été impliquées dans des groupes extrémistes/radicalisés décident de leur propre initiative de quitter ces groupes et de suivre le programme.

C'est le cas du programme finlandais **RADINET**, qui soutient le désengagement de la violence à motivation idéologique par le biais de services spécifiques tels que le mentorat. Le fait que ce programme soit mis en œuvre en collaboration avec une organisation non gouvernementale (ONG) renforce la confiance des participants ⁽²⁸⁾.

- b) **Participation obligatoire/relative à une décision judiciaire** . Le programme devient une partie spécifique de l'exécution de la peine en dehors de la prison et est généralement conçu en collaboration avec le service de probation, en dehors du milieu carcéral.

Le programme français **Recherche et Intervention sur les Violences Extrémistes (RIVE)** ⁽²⁹⁾ en est un exemple.

⁽²³⁾ RAN, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent - Interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation, p. 678, p. 718.

⁽²⁴⁾ Ibid., p. 689.

⁽²⁵⁾ RAN, Counter narratives and alternative narratives, pp. 4-5.

⁽²⁶⁾ RAN, RAN, Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent - Interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation, p. 655.

⁽²⁷⁾ Ibid., p. 658.

⁽²⁸⁾ OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration, p. 123.

⁽²⁹⁾ OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration, p. 123.

2. Approche générale du programme

Il peut être basé sur l'assistance de professionnels spécifiques ou sur une collaboration interinstitutionnelle systématisée.

- a) **Assistance de professionnels spécifiques.** Cette approche sur mesure des délinquants extrémistes violents et des personnes préoccupées par ceux-ci repose sur une évaluation des risques et des besoins. Les facteurs les plus importants de l'histoire personnelle ou du parcours d'extrémisme/de radicalisation (violente) sont analysés dans le cadre de ce programme qui s'appuie sur le soutien d'experts formés (tels que des psychiatres, des théologiens et des personnels de santé).

Le **Family Support Centre**, aux Pays-Bas, en est un exemple intéressant. Ce programme est mis en œuvre sur une base volontaire et implique la municipalité locale, les membres de la famille et le centre de sortie néerlandais. Il fournit des informations, des conseils et un soutien aux personnes préoccupées par un membre radicalisé de leur famille. Le Family Support Centre s'appuie sur l'expertise de nombreux professionnels ⁽³⁰⁾.

- b) **Collaboration interinstitutionnelle systématisée.** Ces programmes, qui s'appuient sur des réseaux existants/émergents, peuvent impliquer divers prestataires de services sociaux, le système de santé et le système éducatif ainsi que les systèmes de police, de renseignement et de sûreté. L'approche interinstitutionnelle est généralement soutenue par le **mentorat** et/ou le **conseil**.

Mentorat

La ville danoise de **Aarhus** ⁽³¹⁾, qui se concentre sur les combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays d'origine sur une base volontaire, s'il est estimé qu'ils ne représentent aucune menace pour la communauté, en est un bon exemple. La collaboration interinstitutionnelle constitue la matrice opérationnelle du programme: des mentors formés jouent le rôle de proches dans la vie quotidienne et fournissent également des conseils religieux, le cas échéant. Les participants bénéficient d'une aide à la recherche d'un emploi et d'un logement, et peuvent recevoir une aide psychologique et des soins médicaux gratuits ⁽³²⁾. D'autres approches similaires sont mises en œuvre dans de nombreux pays de l'UE tels que la Finlande (**RADINET**) ⁽³³⁾, l'Allemagne (**Violence Prevention Network**) ⁽³⁴⁾ et le Royaume Uni (**Desistance and Disengagement programme**) ⁽³⁵⁾.

Conseils

Le projet allemand **Hayat** ⁽³⁶⁾ offre un soutien psychologique à différents groupes cibles (par exemple, les personnes déjà radicalisées, en voie de radicalisation violente et celles voyageant vers les zones de conflit). Toute personne en relation avec un individu potentiellement en voie de radicalisation (violente) peut demander l'assistance d'Hayat.

3. Le groupe cible du programme

Les groupes cibles comprennent les délinquants extrémistes violents en général d'une part, et les délinquants et combattants terroristes étrangers rentrant dans leur pays d'origine.

- a) **Délinquants extrémistes violents en général (programme de sortie).** Certaines des bonnes pratiques existantes s'adressent à un public général et sont conçues pour impliquer des individus extrémistes/radicalisés (violents) qui n'ont pas nécessairement été (déjà) condamnés, mais qui cherchent à s'éloigner de l'idéologie extrémiste et à se désengager de la violence. La participation à ce type de programme est généralement volontaire.

⁽³⁰⁾ Ibid., p. 127.

⁽³¹⁾ Ibid., p. 122.

⁽³²⁾ Ibid., p. 122.

⁽³³⁾ Ibid., p. 123.

⁽³⁴⁾ Ibid., p. 126.

⁽³⁵⁾ Ibid., p. 129.

⁽³⁶⁾ Ibid., p. 125.

Le programme français **Entr'Autres** travaille avec des individus radicalisés prêts à rejeter l'idéologie djihadiste. L'approche vise à renforcer le lien familial et aide les participants à relever des défis quotidiens afin de faciliter leur réintégration dans la communauté ⁽³⁷⁾. D'autres exemples sont le programme allemand **Hayat** (mentionné ci-dessus) et le programme suédois **EXIT** ⁽³⁸⁾.

- b) Délinquants et combattants terroristes étrangers rentrant dans leur pays d'origine.** Ces bonnes pratiques s'adressent spécifiquement aux personnes qui ont été inculpées ou reconnues coupables d'infractions liées au terrorisme, ou identifiées comme radicalisées dans la phase pré ou post-condamnation. En règle générale, la participation à ces programmes n'est pas volontaire, mais strictement liée à des décisions judiciaires. Dans certains cas, le non-respect des exigences peut conduire à une procédure de sanction ou à un rappel en prison.

On peut citer à cet égard l'exemple du programme français **Recherche et Intervention sur les Violences Extrémistes (RIVE)** ⁽³⁹⁾. L'approche du mentorat mise en œuvre vise la déradicalisation et la réinsertion sociale des personnes de plus de 18 ans, accusées d'avoir commis des actes terroristes ou identifiées par les services de probation comme ayant été radicalisées dans la phase pré ou post-condamnation. Le programme est financé par le ministère français de la Justice et est développé en collaboration avec le service de probation. D'autres exemples d'organisations ou de programmes offrant un soutien de cette nature sont l'ONG allemande **Violence Prevention Network** ⁽⁴⁰⁾, le programme danois **Back on Track** ⁽⁴¹⁾ et le **Desistance and Disengagement Programme** allemand ⁽⁴²⁾.

Enseignements tirés et recommandations générales

Les délinquants extrémistes violents sont les acteurs les plus importants de tout processus de réadaptation: sans leur engagement convaincu et sincère dans le programme, la réadaptation n'est pas réalisable. Cependant, même avec la participation active et positive des délinquants extrémistes violents, les résultats attendus ne doivent pas être considérés comme étant assurés, car de nombreuses variables peuvent avoir un impact négatif et inattendu sur le processus [par exemple, l'expérience d'une crise personnelle pour le délinquant (déclenchée par des facteurs internes ou externes), l'ingérence d'anciens réseaux criminels, ou la réintégration dans une société hostile].

Néanmoins, grâce aux expériences de travail de réhabilitation décrites ci-dessus, certaines recommandations clés peuvent être formulées.

Principales recommandations

- 1) Des programmes traitant toutes les formes d'extrémisme/de radicalisation (violents) devraient être mis en place.** Toute personne cherchant à se désengager de toute forme d'idéologie violente devrait pouvoir trouver un soutien.
- 2) L'adoption d'approches transversales de la réadaptation peut aider les praticiens** à apprendre et à tirer parti d'un domaine adjacent.
- 3) Il convient d'appliquer à la lutte et à la prévention contre l'extrémisme violent, ainsi qu'à la réintégration des délinquants extrémistes violents, des approches interinstitutionnelles.** Ni les agences de sécurité ni les ONG ne peuvent réussir seules dans cette entreprise. Tous les acteurs doivent trouver des structures respectueuses et efficaces de coopération et de partage d'informations.
- 4) Centrez votre attention sur le désengagement comportemental.** Particulièrement en ce qui concerne les délinquants extrémistes violents, les premières étapes devraient viser à les empêcher de commettre des actes de violence et d'autres crimes à l'avenir.
- 5) La proportionnalité et la continuité devraient être garanties.** Les interventions doivent être fondées sur des évaluations des risques et des besoins personnalisées et tenir compte des conséquences positives et

⁽³⁷⁾ OSCE, Non-Custodial Rehabilitation and Reintegration, p. 124.

⁽³⁸⁾ Ibid., p. 128.

⁽³⁹⁾ Ibid., p. 124.

⁽⁴⁰⁾ Ibid., p. 126.

⁽⁴¹⁾ Ibid., p. 122.

⁽⁴²⁾ Ibid., p. 129.

négatives de toutes les interventions sur l'individu et sur la communauté concernée. De plus, la continuité doit être maintenue tout au long du processus, y compris lors des phases de transition entre la prison et les programmes de probation.

- 6) **Il convient d'atténuer la stigmatisation** en réduisant le phénomène d'étiquetage des individus et en sensibilisant la communauté à l'importance des programmes de réadaptation. **Évitez de renforcer la perception selon laquelle les délinquants extrémistes violents reçoivent un traitement préférentiel**, car cela pourrait provoquer des sentiments de colère et de frustration chez les membres de la communauté.
- 7) **Formez et impliquez les communautés, les familles, les municipalités et les autorités locales** afin qu'elles comprennent l'importance des programmes de réhabilitation et contribuent à la mise en place d'un environnement propice.
- 8) **Envisagez et planifiez dès le départ des approches spécifiques axées sur le sexe, l'âge, les besoins religieux et ethniques.**
- 9) **Renforcez les capacités existantes de toutes les parties prenantes et acteurs impliqués dans les programmes de réhabilitation** et investissez dans les démarches nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins, au fur et à mesure de leur apparition et identification.
- 10) **Ayez recours à la justice réparatrice et envisagez l'implication de victimes de délinquants extrémistes violents (en fonction de leurs propres besoins).**

Pour approfondir

Bui, H. N., & Morash, M. (2010). The impact of network relationships, prison experiences, and internal transformation on women's success after prison release. *Journal of Offender Rehabilitation*, 49(1), 1-22. <https://doi.org/10.1080/10509670903435381>

Réseau de sensibilisation à la radicalisation. (2019). Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent – Interventions dans les maisons d'arrêt et les systèmes de probation. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/community_engagement_and_empowerment_fr.pdf

Veysey B., M., Christian J., et Martinez D. J. (Eds.) (2009). *How offenders transform their lives*. Routledge.

Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2020). *RAN Manuel de réhabilitation. Réadaptation des délinquants radicalisés et terroristes pour les praticiens de première ligne*. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_rehab_manual_fr.pdf

Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2016). *Approaches to violent extremist offenders and countering radicalisation in prison and probation*. Document de travail, Centre d'Excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_approaches_to_violent_extremist_fr.pdf

Références

Basra, R., Neumann, P. R., & Brunner, C. (2016). *Criminal pasts, terrorist futures: European jihadists and the new crime-terror nexus*. International Centre for the Study of Radicalisation. <http://icsr.info/2016/10/new-icsr-report-criminal-pasts-terrorist-futures-european-jihadists-new-crime-terror-nexus/>

- Blumstein A., et Nakamura K., (2009). Redemption in the presence of widespread criminal background checks. *Criminology: An Interdisciplinary Journal*, 47(2), 327-359. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.2009.00155.x>
- Cherney, A. (2018) . The release and community supervision of radicalised offenders: Issues and challenges that can influence reintegration. *Terrorism and Political Violence*, 119-137). <https://doi.org/10.1080/09546553.2018.1530661>
- Curdcio G., Pattavina A., et Fisher W., (2018) . Gender differences on the road to redemption. *Feminist Criminology*, 13(2), 182-204. <https://doi.org/10.1177/1557085116654566>
- the European Forum for Urban Security. (2019). *PREPARE Preventing radicalisation in probation and release – Perspectives and practices at the local level*. Forum européen pour la sécurité urbaine. https://issuu.com/efus/docs/publication_prepare_ang-web/s/166577
- Europol. (2020). *European Union terrorism situation and trend report (TE-SAT) 2020*. European Union Agency for Law Enforcement Cooperation. <https://www.europol.europa.eu/activities-services/main-reports/european-union-terrorism-situation-and-trend-report-te-sat-2020>
- Hlavka, H., Wheelock, D., & Jones, R. (2015). Exoffender accounts of successful reentry from prison. *Journal of Offender Rehabilitation*, 54(6), 406-428. <https://doi.org/10.1080/10509674.2015.1057630>
- Institute for Strategic Dialogue & RAN Centre of Excellence. (2015). *Counter narratives and alternative narratives*. Document d'analyse, Centre d'Excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/issue_paper_cn_oct2015_en.pdf
- Maruna S., Le Bel T., P., Naples M., et Mitchell N., (2011). Looking-glass identity transformation: Pygmalion and Golem in the rehabilitation process. In B. M. Veysey, Christian J., et Martinez D. J. (éd.), *How offenders transform their lives* (pp. 30-55). Routledge.
- Mulcahy E., Merrington S., et Bell P. J. (2013). The radicalisation of prison inmates: a review of the literature on recruitment, religion and prisoner vulnerability. *Journal of Strategic Security*,9(1), 4–14. <https://doi.org/10.12924/pops.013,09010004>
- Nugent B., et Schinkel M., (2016). The pains of desistance. *Criminology & Criminal Justice*, 16(5), 568-584. <https://doi.org/10.1177/1748895816634812>
- OSCE. (2020). *Non-custodial rehabilitation and reintegration in preventing and countering violent extremism and radicalization that lead to terrorism – A guidebook for policymakers and practitioners in south-eastern Europe*. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. <https://www.osce.org/files/f/documents/d/7/444838.pdf>
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation (s.d.). *Dealing with radicalisation in a prison and probation context*. Document de travail. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-news/docs/ran_p_and_p_practitioners_working_paper_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2016). *Working group meeting — Multi-agency cooperation*. Article ex-post. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_p-p_multiagency_cooperation_around_radicalised_offenders_stockholm_24-25022016_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2018). *Le rôle des familles et des réseaux sociaux dans la réintégration des délinquants extrémistes (violents) et des terroristes*, article ex-post. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-p-and-p/docs/ran_pp_role_family_social_networks_rehabilitation_extremist_terrorist_offenders_06-07_03_2018_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2018). *Triple P : Coordination et collaboration entre les services de police, pénitentiaires et de probation pour la gestion des délinquants terroristes et extrémistes violents*. Article ex-post, Centre d'Excellence du RAN. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ex-post_paper_joint_event_pol_pp_ptimising_triple_p_20-21_09_2018_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2019). *Jeter des ponts*. Article ex-post, Réseau de sensibilisation à la radicalisation. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_exit_pp_building_bridges_prague_050619_fr.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2019). *Délinquants radicalisés et terroristes après leur sortie de prison : Acceptation dans la communauté et au sein de la famille*. Article ex-post. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_polarisation_management_manual_amsterdam_20190606_en.pdf
- Réseau de sensibilisation à la radicalisation, (2019). *Prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme et à l'extrémisme violent. Approches and practices*. Collection RAN des approches et méthodes.

https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/docs/ran_collection-approaches_and_practices_en.pdf

Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2020). *Manuel de réhabilitation. Réadaptation des délinquants radicalisés et terroristes pour les praticiens de première ligne-Réadaptation des délinquants radicalisés et terroristes pour les praticiens de première ligne.* https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_rehab_manual_fr.pdf. (2019). Terrorist recruitment and prison radicalization: Assessing the UK experiment of 'separation centres'. *European Journal of Criminology*, 16(3), 295–314. <https://doi.org/10.1177/1477370819828946>

ONUDC. (2016). *Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral.* Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2016. https://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/Handbook-on-VEPs-FR.pdf

À propos de l'auteur:

Luisa Ravagnani est chercheur en criminologie et criminologie pénitentiaire, et professeur en criminologie du terrorisme et des crimes internationaux au Département de droit de l'Université de Brescia - Italie. Elle est l'auteur de plus de 60 publications dans le domaine de la prison et de la probation. Elle a également été juge experte à la Cour d'appel de Brescia de 2005 à 2015 jusqu'à ce qu'elle renonce à ce poste pour occuper le poste de défenseur des détenus de la ville de Brescia. Elle est bénévole dans les prisons, habilitée par le ministère italien de la Justice, depuis 1996.

TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante: https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications européennes gratuites et payantes sur: <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien https://europa.eu/european-union/contact_en).

Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/en>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network



Publications Office
of the European Union